



**PREFECTURE  
DE PARIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°75-2023-320

PUBLIÉ LE 8 JUIN 2023

# Sommaire

## Préfecture de Police /

75-2023-06-08-00003 - Arrêté n° 2023-00640 Portant délivrance du maintien des acquis du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (2 pages)	Page 3
75-2023-06-08-00002 - Arrêté n° 2023-00641 Portant délivrance du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique?? (1 page)	Page 6
75-2023-06-08-00004 - Arrêté n° 2023-00642 Portant délivrance du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (2 pages)	Page 8

Préfecture de Police

75-2023-06-08-00003

Arrêté n° 2023-00640 Portant délivrance du  
maintien des acquis du brevet national de  
sécurité et de sauvetage aquatique

Arrêté n° 2023-00640

Portant délivrance du maintien des acquis du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique

Le préfet de Police,

Préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris,

**Vu** le code du sport ;

**Vu** l'arrêté du 23 janvier 1979 modifié fixant les modalités de délivrance du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique ;

**Vu** le procès-verbal en date du 26 mai 2023 validant la liste des candidats admis à l'examen du maintien des acquis du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>**

Le maintien des acquis du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique organisé par le Comité départemental de Paris de la Fédération française de sauvetage et de secourisme, à Paris 13<sup>ème</sup>, est délivré aux personnes dont les noms suivent par ordre alphabétique avec le département du lieu de résidence :

M. BONHOMME Julien (Val-de-Marne)	M. KURTZ Kévin (Pyrénées-Atlantiques)
M. BOUILLOT Pierre (Yonne)	M. LOBATO Cyril (Seine-et-Marne)
M. CARRION Arnaud (Val-de-Marne)	M. MAUDUIT Grégory (Seine-Saint-Denis)
M. COLLAS Baptiste (Pyrénées-Atlantiques)	M. MERIOTTE Guillaume (Paris)
M. COSSON Vincent (Charente-Maritime)	M. OGIER Matthieu (Val-de-Marne)
M. FAUVEAU Vivien (Val-de-Marne)	M. PATON Alexandre (Seine-et-Marne)
M. FOE Tobie (Val-de-Marne)	M. ROUICHI Walid (Seine-Saint-Denis)
M. GALLAND Thomas (Indre-et-Loire)	M. SAID Moustoifa (Seine-Saint-Denis)
M. GERBET Dorian (Paris)	M. ZEGHLACHE Florent (Hauts-de-Seine)
M. IDIR Djefry (Val-de-Marne)	-

2023-00640

## **Article 2**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de Police.

Fait à Paris, le 8 juin 2023

Pour le préfet de Police,  
Pour le préfet, Secrétaire général  
de la Zone de défense et de sécurité,  
Le Chef du Département Sécurité Défense

**Signé :** Colonel Sébastien ALVAREZ

2023-00640

Préfecture de Police

75-2023-06-08-00002

Arrêté n° 2023-00641 Portant délivrance du  
brevet national de sécurité et de sauvetage  
aquatique

Arrêté n° 2023-00641

Portant délivrance du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique

Le préfet de Police,

Préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris,

**Vu** le code du sport ;

**Vu** l'arrêté du 23 janvier 1979 modifié fixant les modalités de délivrance du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique ;

**Vu** le procès-verbal en date du 26 mai 2023 validant la liste des candidats admis à l'examen du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>**

Le brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique organisé par le Comité départemental de Paris de la Fédération française de sauvetage et de secourisme, à Paris (9<sup>ème</sup>), est délivré aux personnes dont les noms suivent par ordre alphabétique avec le département du lieu de résidence :

M. COUTANT Baptiste (Aisne)	M. LE SCRILL Tristan (Val-de-Marne)
M. FOUGEROUD Leo (Hauts-de-Seine)	M. SAYHI Iliana (Paris)
M. HAMEG Celia (Val-d'Oise)	M. TOUIL Abdelkader (Seine-Saint-Denis)

**Article 2**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Fait à Paris, le 8 juin 2023

Pour le préfet de Police,  
Pour le préfet, Secrétaire général  
de la Zone de défense et de sécurité,  
Le Chef du Département Sécurité Défense

**Signé :** Colonel Sébastien ALVAREZ

Préfecture de Police

75-2023-06-08-00004

Arrêté n° 2023-00642 Portant délivrance du  
brevet national de sécurité et de sauvetage  
aquatique



Arrêté n° 2023-00642

Portant délivrance du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique

Le préfet de Police,

Préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris,

**Vu** le code du sport ;

**Vu** l'arrêté du 23 janvier 1979 modifié fixant les modalités de délivrance du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique ;

**Vu** le procès-verbal en date du 07 mai 2023 validant la liste des candidats admis à l'examen du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>**

Le brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique organisé par l'Association des Sauveteurs Secouristes de la Seine (A3S) de la Fédération française de sauvetage et de secourisme, à Paris (75), est délivré aux personnes dont les noms suivent par ordre alphabétique avec le département du lieu de résidence :

M. ABOUDI Erwan (Essonne)	M. KANAMORI Valentin (Val-de-Marne)
M. AZOUGUI Omar (Essonne)	M. MARTIN Tom (Val-de-Marne)
Mme BARDI Lila (Essonne)	M. POIGNANT JAMMES Léo (Essonne)
M. CADIRVELOU Nicolas (Essonne)	M. POUSSIN Romain (Essonne)
M. GAGNEPAIN Maxim (Seine-et-Marne)	-

2023-00642

## **Article 2**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Fait à Paris, le 8 juin 2023

Pour le préfet de Police,  
Pour le préfet, Secrétaire général  
de la Zone de défense et de sécurité,  
Le Chef du Département Sécurité Défense

**Signé :** Colonel Sébastien ALVAREZ

2023-00642